

UNIVERSITÉ DE DIJON

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

Vu le Code de l'Éducation, notamment son article L.613-2

Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'Université de Dijon

Vu les pièces justificatives produites par Mme MAÉVA VEOBE, née le 8 mars 1985 à FORT-DE-FRANCE (972), en vue de son inscription au Diplôme d'Université
CONSEIL EN NUTRITION A L'OFFICINE (NUTRITION/ MICRONUTRITION)

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires

le **DIPLÔME D'UNIVERSITÉ CONSEIL EN NUTRITION A L'OFFICINE (NUTRITION/ MICRONUTRITION)**

est décerné à **Mme MAÉVA VEOBE**

au titre de l'année universitaire 2018-2019.

Le titulaire

Fait à DIJON, le 31 août 2020

Le Président



Vincent THOMAS